LES FEMMES ET LA POPULATION ACTIVE CANADIENNE

Bref exposé et résumé des débats de l'atelier et des rapports présentés

Naomi Hersom

et

Dorothy E. Smith

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

LES FEMMES ET LA POPULATION ACTIVE CANADIENNE

Bref exposé et résumé des débats de l'atelier et des rapports présentés

Naomi Hersom

et

Dorothy E. Smith

Mis en distribution par
le Conseil de recherches
en sciences humaines du Canada
255, rue Albert
C.P. 1610, Ottawa K1P 6G4

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982
No de cat. CR22-9/1981F
ISBN 0-662-91649-2

May 1982

I. BREF RAPPORT ET RECOMMANDATIONS

1. Considérations générales

i. Au cours des dernières années, le nombre des femmes dans la population active a rapidement augmenté, et cette augmentation du taux de participation se remarque tout particulièrement chez les femmes mariées. Cette tendance va vraisemblablement se maintenir. Toutefois, les taux de chômage sont beaucoup plus élevés chez les femmes que chez les hommes; l'écart salarial entre les hommes et les femmes n'a pas diminué; la concentration des femmes dans les emplois mal rémunérés, les postes sans avenir, est encore généralisée. Étant donné qu'on comprend encore mal la dynamique d'une telle situation, il est bien difficile d'en prévoir l'évolution et d'évaluer les répercussions qu'auront certains changements, comme l'application de la microélectronique.

ii. Les recherches sur la situation des femmes dans l'économie canadienne souffrent des mêmes maux que les autres recherches sur les femmes, à savoir que durant les dix ou quinze dernières années il n'y en a pratiquement pas eu. Contrairement à d'autres secteurs, celui-ci reste dans un état proche du sous-développement. N'étant pas vraiment considéré comme un sujet valable de recherche théorique, on ne trouve pas les articles de recherche et les débats qui sont courants dans d'autres domaines. Si l'on faisait du sujet "Les femmes dans l'économie canadienne", le thème d'un programme de subventions stratégiques, cela nous aiderait à jeter les bases des recherches dont nous avons besoin.

iii. Initialement, le thème de l'atelier était "Les femmes et la population active canadienne". Mais les participants à l'atelier ont suggéré de le modifier pour qu'il reflète mieux la tournure prise par nos discussions et la manière dont le sujet avait été abordé dans nos rapports. Nous avons constaté qu'étudier le sujet par rapport à la population active, ce qui est une façon normale de procéder avec les hommes, ne valait plus pour les femmes, car c'était le baser sur des présuppositions. Nous nous sommes aperçus, par exemple, qu'il était impossible d'étudier la situation des femmes dans la population active sans tenir compte de leur situation familiale. Les principes sur lesquels on s'est basé pour ranger le travail des femmes dans l'une ou l'autre catégorie sont apparus essentiels à la compréhension des deux situations. C'est pourquoi les processus institutionnels qui servent de base à la situation des femmes dans la population active ont été inclus à la conceptualisation du thème et des thèmes secondaires. Nous avons donné à ce thème un titre plus pertinent: "Les femmes et l'économie canadienne".

2. Définition du thème

Nous avons défini le thème "Les femmes et l'économie canadienne" comme l'ensemble des thèmes secondaires et de leurs relations. Les analyses effectuées au cours de l'atelier ont montré que les caractéristiques apparemment stables et "traditionnelles" du rapport des femmes avec la population active et la famille devraient être considérées comme une stabilisation historique particulière de relations essentiellement dynamiques. Nous avons vu qu'il était important de comprendre comment fonctionnait la famille, ou un autre ménage, en tant qu'organisation économique, et comment s'effectuait la répartition du travail entre les hommes et les femmes. Nous avons vu qu'il était essentiel de comprendre le rôle joué par le système d'enseignement dans la formation de la population active pour identifier les institutions grâce auxquelles s'effectuait cette répartition du travail. Bien qu'il y ait quelques désaccords théoriques sur un concept comme celui de la population active dualiste, il est néanmoins vrai que les femmes n'occupent pas la même place que les hommes dans la population active et qu'il est nécessaire d'effectuer des recherches sur la nature de cette situation, d'en analyser la signification pour l'ensemble de la population active ainsi que l'implantation dans les processus institutionnels des systèmes scolaire et syndical. Il est vraiment nécessaire de comprendre l'influence des contextes économiques sur ces relations, surtout si nous nous mettons à considérer les causes et les résultats probables des changements économiques et technologiques. Finalement, le gouvernement, à divers niveaux, cherche à avoir une influence sur ces processus sans grande coordination et nous devrions être mieux renseignés sur la nature et les conséquences d'une telle intervention.

Le thème global peut se définir comme un ensemble de thèmes secondaires. En définissant ces derniers, nous cherchons à faciliter la coordination de recherches entreprises indépendamment, pour brosser un tableau plus complet du sujet et des problèmes surgissant dans le cadre du thème global.

Les recherches devront être axées sur les sujets suivants:

A. Les conséquences des changements économiques, technologiques et industriels sur a) la structure de la population active; b) le fondement et la situation économique du ménage; c) l'organisation des syndicats.

B. La structure de la population active en analysant a) la théorie du marché dualiste, les études qui en ont été faites et leur rapport avec l'étude sur la situation des femmes dans la population active; b) les incidences de la structure de la population active sur les variations de l'organisation économique et sociale du ménage; c) les liens entre la population active et le processus d'enseignement et de formation; d) les corrélations entre la structure de la population active et les syndicats; e) les relations des femmes avec les syndicats.

C. L'organisation économique du ménage et sa signification a) dans l'économie; b) relativement à la socialisation du rôle du travail et c) comme déterminant de la participation au marché du travail.

D. Le rôle joué par le système d'enseignement dans les rapports des femmes avec la population active en ce qui concerne a) les processus internes des "groupes de niveau" qui différencient l'enseignement donné aux filles et celui donné aux garçons; b) les processus internes et externes de prise de décisions et d'élaboration de la politique.

E. La nature, l'efficacité et les incidences de l'intervention gouvernementale dans les processus mentionnés de A en D et dans leur réglementation -- par exemple, les incidences des programmes d'assurance-sociale et de maintien du revenu sur la prise de décisions économiques au niveau de la famille; ou les incidences de la législation sur les droits de la personne sur la structure et le processus du marché du travail. (On se rappellera que le terme "gouvernement" recouvre les différents paliers de gouvernement: fédéral, provincial et municipal.)

(Le thème principal et les thèmes secondaires seront davantage développés dans la Partie II du présent rapport)

Au cours des discussions en atelier, nous avons beaucoup insisté sur l'orientation des recherches vers l'élaboration d'une politique. Nous avons recommandé que des recherches soient entreprises dans les domaines suivants: planification de la main-d'oeuvre, abolition des obstacles traditionnels empêchant les femmes d'avoir accès à une gamme plus vaste de possibilités d'emploi, réactions à l'évolution du travail des femmes dans la famille et à l'extérieur, application du principe à travail égal, salaire égal, amélioration des conditions du travail des femmes, etc. On trouvera dans la Partie II, section 4, un résumé détaillé des débats ayant eu lieu en atelier sur l'orientation de la recherche vers l'élaboration d'une politique.

Principes supplémentaires

Recommandations de quatre principes supplémentaires précisant l'application du thème principal et des thèmes secondaires.

i. Le résumé des thèmes secondaires ne présente que d'une façon générale les dimensions économiques ou macrosociales. Il faudrait étudier les autres niveaux des thèmes secondaires pour découvrir leurs différents aspects, y compris les processus phychologiques et interpersonnels qui sont à la base des processus au macroniveau.

ii. Le processus sur lequel est centré le thème est historiquement dynamique. Il faudra donc effectuer également des recherches historiques et projectives.

iii. La distinction entre la recherche théorique et la recherche axée sur l'élaboration d'une politique ne correspond pas à l'ancienne et litigieuse distinction entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Ici, on veut simplement faire la distinction entre la recherche qui est manifestement axée sur l'élaboration d'une politique et celle qui est orientée vers le perfectionnement des connaissances, de quelque nature qu'elles soient, au moyen de discussions théoriques.

iv. Le thème global, tel qu'il est défini par les thèmes secondaires, est essentiellement interdisciplinaire. Le fait d'intituler le projet "Les femmes et l'économie canadienne" ne doit pas nous porter à l'identifier avec la science économique. A l'atelier ont participé des économistes, des sociologues, des historiens, des psychologues, des anthropologues et des universitaires travaillant dans les domaines de l'éducation et de l'administration des affaires.

3. Recommandations

i. A supposer qu'un programme de subventions stratégiques soit mis sur pied suite à la tenue de notre atelier et à la publication du présent rapport, nous recommandons l'adoption du titre "Les femmes et l'économie canadienne" de préférence au titre initial "Les femmes et la population active canadienne".

ii. Nous recommandons, de plus, que le programme de subventions stratégiques apporte une aide aussi bien à la recherche axée sur l'élaboration d'une politique qu'à la recherche théorique.

Étant donné le manque relatif de ressources destinées à la recherche, il faudrait que les fonds alloués servent directement à l'acquisition des bases de connaissances nécessaires à cette dernière. Le plus difficile est de faire accepter le sujet de recherche, après quoi il devient tout aussi valable que les autres. En plus de subventionner les projets de recherche de façon habituelle, nous recommandons les mesures suivantes:

a. Constituer directement les bases de recherche nécessaires aux études dans le domaine choisi.
b. Améliorer les communications entre les chercheurs, la diffusion des documents de recherche et la divulgation des résultats obtenus parmi les chercheurs et les utilisateurs de ces données.
c. Promouvoir l'établissement de rapports plus adéquats entre la recherche axée sur l'élaboration de la politique et l'élaboration proprement dite de cette dernière.

a. Constituer les bases de recherche nécessaires aux études dans le domaine choisi.

Il s'agit de promouvoir la recherche, de mettre sur pied des services de recherche et d'entreposage des documents, de favoriser la divulgation de ces derniers et de trouver des chercheurs qualifiés et expérimentés.

iii. Nous recommandons la création d'un Institut bilingue dont les études porteraient sur les femmes et l'économie.

iv. Nous recommandons la constitution d'une collection de documents d'archives traitant du sujet.

Il se peut que certaines personnes désirant entreprendre des projets de recherche n'occupent pas de postes universitaires ou de niveau équivalent, bien qu'elles possèdent toutes les qualifications requises.

v. Nous recommandons que des fonds destinés aux projets de recherche soient prévus pour des chercheurs qui ne travaillent pas dans les universités ou les instituts de recherche et que ces mêmes universités et instituts soient encouragés à accueillir ces chercheurs pendant la durée du projet. Lorsque le chercheur ne fait pas partie d'une institution, les fonds couvriraient son salaire plus les frais d'administration correspondants.

vi. Nous recommandons l'octroi d'aides de démarrage pour préparer les projets nécessitant la collaboration de plus d'un chercheur ou la participation de représentants des organisations féminines. Ces fonds couvriraient les déplacements, les réunions, les frais de secrétariat et la circulation des documents parmi les personnes travaillant ensemble.

b. Améliorer les communications, la circulation des documents et la divulgation des résultats obtenus.

Étant donné que la recherche sur les femmes n'est pas un sujet sur lequel on s'est beaucoup penché jusqu'à ce jour, les renseignements dont on dispose (rapports, etc.) ne sont pas diffusés.

vii. Nous recommandons l'établissement d'un moyen d'échanger et de coordonner les recherches et l'information existantes. L'Institut canadien de recherches sur l'avancement des femmes serait un organisme tout indiqué à cette fin.

Des ateliers semblables à celui qui est à l'origine du présent rapport sont un moyen simple et très efficace de coordonner les recherches et d'approfondir ces dernières.

viii. Nous recommandons, de temps à autre, l'octroi de subventions à des ateliers spécialisés dans un domaine précis (sur une base régionale éventuellement) pour réunir ceux qui travaillent dans un même domaine. De préférence, ces ateliers seraient interdisciplinaires, ou tout au moins ne se limiteraient pas à une seule discipline.

ix. Nous recommandons que le financement des projets couvre également les frais entraînés par leur publication, c'est-à-dire outre la publication à l'université ou ailleurs, les frais de traduction et de présentation des documents sous une forme et dans un style appropriés à leur diffusion dans le public, le coût des fournitures, du traitement des textes, etc., de manière à ce que les résultats des recherches soient accessibles aux media, aux organisations féminines, etc.

Il existe actuellement deux organisations régionales de recherche sur les femmes. L'une est à Montréal, l'autre à Vancouver. Toutes deux cherchent à doter les organisations représentant les intérêts des femmes de chercheurs compétents.

x. Nous recommandons que ces organisations soient considérées comme les secteurs désignés pour recevoir des subventions et administrer les fonds des projets de recherche.

xi. Nous recommandons que des aides de démarrage soient accordées à d'autres régions pour créer des centres de recherche ayant les mêmes fonctions -- que le financement prévoie la possibilité de consulter les centres de recherche sur les femmes déjà établis.

c. Promouvoir l'établissement de rapports plus adéquats entre la recherche axée sur l'élaboration de la politique et l'élaboration proprement dite de cette dernière.

La recherche axée sur l'élaboration d'une politique n'est pas le seul fait du gouvernement. Les organisations féminines, les syndicats et les administrations sont également des théoriciens dans ce domaine et ont besoin d'effectuer des recherches.

xii. Nous recommandons que le concept de la recherche axée sur l'élaboration d'une politique intéresse d'autres organismes que les gouvernements.

L'écart entre les universitaires et ceux qui travaillent dans le domaine pratique est tel que la plupart du temps ces derniers n'utilisent pas les données mises au point par les premiers.

xiii. Nous recommandons que les propositions de recherche axées sur l'élaboration d'une politique, qui intéressent directement certains organismes ou organisations, soient élaborées en consultation avec ceux qui les utiliseront et qu'un processus de rétroaction fasse partie intégrante de ces propositions jusqu'à l'achèvement du projet.

xiv. Nous recommandons la création d'un programme de stages de recherche en élaboration de politique afin que les personnes qualifiées qui entrent dans la pratique (c'est-à-dire celles qui ont un diplôme d'études supérieures) puissent travailler six mois ou un an comme chercheurs rattachés à un organisme gouvernemental, un syndicat, une entreprise privée ou une organisation féminine et acquièrent de cette façon une connaissance pratique des problèmes qui relèvent de l'élaboration de la politique ou de ceux rencontrés dans le domaine de la recherche. Un certain pourcentage des places pour ces stages serait réservé à des francophones à l'intérieur et à l'extérieur du Québec.

xv. Nous recommandons que la recherche axée sur l'élaboration d'une politique ne soit pas restreinte à des problèmes particuliers d'ordre pratique mais que des fonds soient également accordés à la recherche portant sur des principes ou des sujets de politique générale ainsi qu'à l'analyse du processus d'élaboration de la politique dans le domaine qui fait l'objet du présent rapport.

4. Liste des rapports

- Women in the Canadian Labour Force: The Present Reality - Carol Swan.
- Towards Some New Emphases in Empirical Research on Women and the Canadian Labour Force - Michael Skolnik.
- The Choice of Technology and Women in the Paid Work Force - George Warskett.
- Implications for Understanding Women in the Labour Force of Labour Market Segmentation Analysis - Martha MacDonald.
- Job Creation and Unemployment for Canadian Women - Pat and Hugh Armstrong.
- Education and Job Opportunities for Women: Patterns of Enrollment and Economic Returns - Jane Gaskell.
- Problems and Issues in the Unionization of Female Workers: Some Reflections on the Case of Canadian Bank Employees - Graham S. Lowe.
- The Domestic Economy: Now You See it, Now You Don't - Martin Meissner.
- Women, Class and Family - Dorothy E. Smith.
- Working Women and the State: The Case of Canada, 1889-1945 - Veronica Strong-Boag.
- Genesea: A Non Sexist Society? - Ruth Rose-Lizée.
- Le pouvoir de la Connaissance ou "Si l'on pouvait se comprendre" - Johanne Deschamps.

II. RÉSUMÉ DES DÉBATS DE L'ATELIER ET DES RAPPORTS PRÉSENTÉS

1. Définition du thème

D'après les documents présentés et la tournure prise par les débats au cours de l'atelier, le thème initialement choisi est apparu de conception beaucoup trop restreinte. A mesure que nous passions des aspects les plus visibles et les plus superficiels décrivant la situation globale des femmes et ses tendances dans la population active aux processus fondamentaux, il est devenu évident que le vrai sujet de l'atelier, le thème réel était "Les femmes et l'économie canadienne". Nous avons constaté qu'en approfondissant le sujet de cette manière, nous abordions en fait un aspect du processus économique et social de la société canadienne qui n'avait pas encore été considéré de la sorte. Malgré les bribes d'information que nous possédons sur le sujet, nous ne disposons d'aucune conceptualisation établie, d'aucune étude systématique sur ses rapports et ses processus.

Les renseignements d'ordre statistique que l'on peut obtenir sur les femmes et l'économie canadienne montrent que, depuis le début de ce siècle, la situation des femmes dans la population active a connu des changements majeurs et continus. Ces changements se sont encore accrus dernièrement. Swan en décrit les tendances et les problèmes comme suit:

> La participation croissante des femmes à la population active salariée, particulièrement au cours des vingt dernières années, est un des changements les plus importants de l'histoire économique canadienne. Toutefois, l'arrivée croissante des femmes sur le marché du travail ne s'est pas accompagnée d'améliorations importantes de leur situation au travail. La ségrégation continue à cantonner les femmes dans certains emplois, ceux-là même qui sont mal rémunérés et pour lesquels les possibilités de promotion sont faibles. Les types d'emploi qu'elles occupent ont quelque peu changé au cours des années car l'environnement industriel et économique a évolué lui aussi mais la concentration professionnelle et industrielle est restée la même. Les femmes sont les plus durement touchées par les caprices de l'économie et du marché. Au cours des vingt dernières années, les taux de chômage chez les femmes ont continuellement été plus élevés que chez les hommes. Même si le taux de participation des femmes a presque doublé, le taux de chômage, lui, a triplé. L'écart salarial entre le salaire des femmes et celui des hommes n'a montré absolument aucun signe de réduction.

* Tous les ouvrages de référence ci-après mentionnés sont des documents rédigés spécialement en vue du présent atelier.

L'écart entre la participation des hommes et celle des femmes à la population active continue à se rétrécir. Dans vingt ans, les femmes pourraient compter pour au moins la moitié de la population active. Toutefois, comme on le mentionnait précédemment, la situation des femmes dans la population active présente des injustices particulières. Cela a également une incidence majeure sur d'autres problèmes d'intérêt général comme la sécurité du revenu, la croissance économique, le chômage, l'inflation, l'organisation syndicale, les habitudes sociales de consommation, la dégradation du travail, etc.

On ne peut pas correctement étudier la participation des femmes au processus économique de la société canadienne si l'on doit utiliser pour cela les mêmes concepts et modèles que ceux élaborés pour l'étude et l'analyse de la population active masculine. Le fondement des rapports avec la population active et avec l'unité familiale n'est pas le même pour les femmes et pour les hommes. C'est pour cette raison qu'il est difficile de tracer une ligne nette entre la participation des femmes à la population active et leur taux de chômage (Skolnik). C'est également pour cette raison qu'il ne convient pas de traiter les différences entre les emplois et les salaires masculins et féminins comme le reflet de choix individuels ou comme le résultat d'attitudes discriminatoires de la part de l'employeur (MacDonald). Pour comprendre la situation des femmes dans l'économie, il est essentiel de connaître la structure et la dynamique des rapports entre le travail des femmes à la maison et dans un emploi rémunéré.

Pour parvenir à comprendre cet aspect de l'économie canadienne, il faut changer de niveau et montrer les processus sociaux, économiques et politiques fondamentaux de la structure de la population active féminine. Actuellement, on connaît mal ce qui détermine l'importante augmentation de la participation des femmes à la population active, ses rapports avec les types de développement économique, les raisons de la persistance des écarts entre les salaires masculins et féminins, la répartition caractéristique des emplois féminins, les types caractéristiques de chômage, les possibilités de promotion et d'accès aux carrières. Cela tient à la fois à des caractéristiques stables et changeantes qu'il faut connaître pour comprendre quelle sera leur évolution à l'avenir. Simultanément, les changements actuels survenant dans l'économie, qui sont dus à des sources extérieures aux rapports organisant et réorganisant la situation des femmes dans la population active, s'introduisent dans les relations établies et y produisent des effets spécifiques.

2. Les femmes dans l'économie canadienne: relations et processus

Les divers rapports étudiés au cours de l'atelier et les discussions qui s'y sont déroulées ont mis en évidence pour la première fois les domaines, les relations et les processus-clés qui sont à l'origine des tendances se manifestant dans la population active. Ils sont représentés schématiquement dans le tableau suivant où l'on s'est efforcé de résumer les principaux centres d'intérêt et les principales relations mises en lumière par les discussions.

Il ressort des analyses faites au cours des discussions et dans les divers rapports qu'il faut considérer les caractéristiques apparemment stables et "traditionnelles" des rapports des femmes avec la famille et la population active comme une stabilisation spécifiquement historique de relations intrinsèquement dynamiques. La famille telle que nous la connaissons est une structure relativement récente (Smith). Le graphique situe du côté gauche, en A, les sources des changements extérieurs à l'organisation spécifique du lien famille-population active pour les femmes. Les relations entre le ménage familial (en C) et les processus socio-économiques plus importants (en A) ont lieu par l'intermédiaire de la population active segmentée (en B). Bien que nous n'ayons encore qu'un connaissance incomplète de la nature de ces relations, nous sommes certains que des phénomènes tels que l'augmentation de la participation des femmes à la population active et les changements que cela a causés au cours des dernières décennies (Swan, auteur déjà cité) sont un ensemble de facteurs qui affectent de différentes façons et en divers points les relations famille- population active. Il faut étudier les processus historiques qui ont stabilisé l'unité familiale en une forme économique dans laquelle le revenu pécuniaire de l'homme est suffisant pour que la femme consacre tout son temps à la famille (aspect "salaire familial" de l'économie domestique). Il nous faut également étudier d'autres processus actuels qui se traduisent par d'autres formes d'unités familiales - comme la famille monoparentale et la famille à plusieurs soutiens, de même que l'augmentation des ménages non fondés sur la famille.

F

Intervention et réglementation du gouvernement (réglementation fiscale, politique sociale et aide à l'enfance, législation sur les droits de la personne, etc.)

A

L'économie: y compris l'organisation et l'évolution de la macroéconomie (organisation industrielle, développement du secteur public, changement dans les capitaux investis, la technologie, etc.), l'organisation et la division du travail, etc.

D

Les syndicats

B

Structure de la population active - processus institutionnels constituant la population active primaire et secondaire, etc.

E

Éducation et Formation

C

Ménage: son organisation sociale et économique.

Fondements et conditions économiques du ménage

De là proviennent également les changements survenus aux fondements matériels et économiques du ménage familial (C dans le graphique). Nous avons besoin d'en savoir davantage au sujet de la contribution du travail ménager à l'économie politique et au sujet de la proportion croissante du travail effectué à la maison par rapport à la totalité du travail (Meissner). Les progrès de la technologie ménagère ont transformé le travail ménager et l'économie interne du ménage (sans nécessairement raccourcir le temps consacré au travail ménager). Services personnels, plats préparés, soin des malades, des handicapés et des personnes âgées sont offerts par diverses entreprises concurrentes. Ces fonctions qui étaient auparavant accomplies au foyer, et généralement par des femmes, s'effectuent maintenant de plus en plus hors du foyer, où ce sont des femmes qui les exercent en échange d'un salaire. De tels changements apportés aux fondements de l'économie domestique réduisent la possibilité de remplacer le travail des femmes pour un revenu monétaire et il se pourrait bien que ce soit une autre composante de la participation accrue des femmes à la population active.

On nous a fait prendre conscience (Strong-Boag) de l'importance des programmes gouvernementaux en matière de sécurité sociale, de chômage, de fiscalité et d'assistance sociale, de la réglementation du salaire minimum et des conditions de travail, pour tenter d'organiser le lien famille-population active pour les femmes. (L'intervention du gouvernement à divers points du processus global est indiquée en F sur le graphique). Il est également nécessaire d'étudier et d'analyser les façons dont les politiques gouvernementales actuelles interviennent dans ces processus. Leurs effets indirects doivent aussi être examinés, par exemple, les incidences des politiques d'immigration et les raisons pour lesquelles on préfère importer de la main-d'oeuvre qualifiée plutôt que de former des femmes pour occuper des emplois non traditionnels.

Par ailleurs, il a été suggéré que l'on effectue une étude plus systématique des idées et des principes s'interposant entre les processus économique et social étudiés au cours de l'atelier et des façons dont s'élabore la politique au niveau du gouvernement (ou des syndicats); par exemple, la question de savoir si l'on doit considérer l'individu plutôt que la famille comme unité économique de base dans l'élaboration des politiques relatives au revenu, à la sécurité sociale et au chômage. Il y a des problèmes d'équité qu'on ne peut régler de façon satisfaisante dans l'abstrait, mais nous ne savons guère comment ces problèmes sont résolus, soit qu'on les aborde systématiquement et catégoriquement, soit qu'on les relie aux conditions actuelles du processus socio-économique.

Ces dernières années, la demande croissante de main-d'oeuvre féminine est due en partie au développement très prononcé de l'entreprise privée et du gouvernement et au

développement concomitant des systèmes de distribution et des méthodes de gestion nécessitant un traitement continu de l'information. De 1975 à 1979, les secteurs où il y a eu la création du plus grand nombre d'emplois ont été ceux dans lesquels la concentration des femmes était déjà la plus importante. Soixante pour cent des emplois créés pour les femmes l'ont été dans le domaine de la vente, des services et des emplois de bureau (Armstrong et Armstrong). Le récent développement de la microélectronique dans ces domaines laisse présager le renversement de quelques-unes de ces tendances. On s'attend notamment, entre autres effets, à un déplacement majeur des employés de bureau, qui va rendre périmés les aspects du processus éducatif axé sur la formation au travail de bureau d'un grand nombre de jeunes femmes (Warskett). Cette évolution coïncide avec la réduction des dépenses publiques et avec d'autres changements dans l'économie canadienne (telle la transformation de l'industrie textile vers une forme à plus forte densité de capital) et elle va vraisemblablement faire augmenter le taux de chômage chez les femmes (déjà plus élevé que chez les hommes) (Warskett). Dans ce contexte, les variations des caractéristiques et du développement économiques des différentes régions du Canada prennent une importance toute particulière.

Nous avons accordé une place importante dans nos discussions à la structure du marché du travail. L'analyse de la segmentation du marché du travail est une autre façon d'étudier les écarts entre l'expérience des femmes et des hommes au travail, en les considérant comme le résultat de choix individuels dans le fonctionnement des offres de travail ou comme le résultat de la discrimination. Bien que l'analyse de la segmentation du marché du travail en soit à ses débuts et nécessite de considérables mises au point, elle permet d'aborder les divisions de la main-d'oeuvre du point de vue structurel en les considérant comme le résultat des relations générales entre le capital et le travail et du processus de développement du capital. Dans notre graphique, nous avons donné une position intermédiaire (en B) à la structure du marché du travail parce qu'il faut la voir, d'une part, en relation avec l'organisation du processus économique et industriel et, d'autre part, comme répercutant ses effets sur l'organisation du ménage familial.

> La théorie de la segmentation montre que les salaires familiaux ne sont devenus une réalité que sur le marché du travail primaire. Ces efforts des travailleurs masculins de gagner un salaire de subsistance décent pour eux-mêmes sont reliés au développement de la division secteur monopolistique/secteur concurrentiel dans le processus d'accumulation du capital.....

> Cela s'est traduit par des revenus pécuniaires pour quelques travailleurs mais pas pour tous, par des salaires familiaux pour quelques hommes mais par pour tous. Les emplois auxquels les femmes et les filles de ces travailleurs pouvaient accéder étaient plus restreints, plus médiocres encore et il ne leur restait, comme toujours, que les possibilités d'augmenter le travail domestique pour subvenir aux besoins d'une famille vivant sur un salaire en-dessous de la norme familiale. (MacDonald)

La forme la plus simple d'analyse de la segmentation divise le marché du travail en un marché du travail primaire qui se caractérise par des salaires relativement élevés, des possibilités d'avancement relativement bonnes, des avantages sociaux intéressants, la stabilité et la sécurité d'emploi, et en un marché du travail secondaire qui se caractérise par des postes sans avenir, des salaires relativement bas, de mauvaises conditions de travail, peu de stabilité d'emploi et une plus grande proportion de travail à temps partiel. (MacDonald, Armstrong et Armstrong)

C'est pour cela que les changements dans la demande de travail féminin et dans d'autres effets du processus économique global sur la participation des femmes à la population active (tels que l'inflation, les taux de chômage plus élevés chez les hommes) et dans l'économie domestique, ont fait des femmes une population active secondaire. Les changements apportés à la structure des qualifications pour certains emplois, qui sont le résultat du changement technologique, risquent d'orienter la réorganisation de ces emplois vers la population active secondaire. Il n'est alors guère surprenant que le taux croissant de chômage chez les femmes aille de pair avec l'augmentation du taux de participation de ces dernières à la population active (Warskett, Swan). En 1979, les femmes ne constituaient que 38,2 pour cent des salariés mais 46,1 pour cent des chômeurs (Armstrong). Non seulement y a-t-il plus de femmes au chômage mais la plupart de celles qui travaillent ne peuvent trouver d'emploi à plein temps. En 1979, presque une femme sur quatre n'avait qu'un emploi à temps partiel. Il y eu une forte augmentation du partage des emplois à temps partiel et ce sont les femmes qui occupent la majorité de ces nouveaux emplois.

> Toutefois, cette tendance est au moins autant le résultat de la nature des emplois offerts aux femmes que le résultat des préférences et des types d'emploi des femmes. Ce sont les emplois et non les travailleurs qui sont secondaires. (Armstrong and Armstrong)

L'étude de la segmentation de la population active n'en est encore qu'à ses premiers pas et l'organisation interne de la main-d'oeuvre secondaire est un sujet de discussion majeur. C'est à ce niveau que nous situerons les problèmes touchant les groupes spéciaux tels les immigrantes et les femmes autochtones.

Dans l'ensemble, ce domaine a autant besoin de recherches théoriques qu'empiriques. Son importance est considérable en tant que cadre de l'étude des variations régionales dans l'organisation du marché du travail des femmes. Les incidences de la politique de recherche dans ce domaine sont également extrêmement importantes.

Les syndicats jouent un rôle actif dans la formation d'une population active segmentée (MacDonald). La population active primaire avec ses salaires plus élevés, ses meilleures conditions de travail, etc., est également beaucoup plus syndiquée que la population active secondaire. Ceci est vraisemblablement relié à la fois à la nature de l'organisation du travail industriel ou autre sur laquelle la population active primaire est basée et au succès remporté par les syndicats qui ont obtenu de meilleurs salaires et conditions de travail pour leurs membres (voir D dans le précédent graphique). Corrélativement, il y a bien moins de femmes syndiquées que d'hommes (Swan, Armstrong and Armstrong), mais leur nombre a augmenté très rapidement au cours des dix ou vingt dernières années (Swan). Il convient d'examiner les rapports des femmes et des syndicats sous plusieurs angles: 1) de quelle manière le milieu de travail particulier (par exemple, souvent dans de petites unités dispersées) contribue-t-il ou non à la syndicalisation (Lowe); 2) les autres conditions économiques ou sociales de la syndicalisation (Lowe); 3) les incidences de la syndicalisation sur la situation des femmes dans une population active segmentée; 4) les philosophies de création des syndicats qui ont eu une influence sur les politiques syndicales relatives aux femmes; 5) les obstacles à la représentation des femmes et des problèmes féminins au sein de l'appareil syndical; 6) la signification de l'augmentation croissante du travail à temps partiel pour les femmes au travail; 7) la manière dont les syndicats ont contribué au fil des ans à la formation de l'économie domestique du "salaire familial"; 8) l'historique de la participation des femmes aux conflits de travail au Canada.

Dans nos discussions, nous avons accordé une place importante au système d'enseignement et nous avons étudié la façon dont il conditionne les rapports des femmes avec la population active segmentée (Gaskell) (voir E dans le graphique précédent). Ce rapport entre l'éducation et la population active est particulièrement important aux périodes de changements, lorsque les programmes scolaires établis risquent de ne donner que des connaissances désuètes. Le système scolaire a contribué à la différenciation des aptitudes entre les filles et les garçons en utilisant les méthodes de groupes de niveau qui font partie intégrante de

l'organisation du système scolaire dans lequel on trouve des allocations budgétaires différentes selon qu'il s'agit de l'éducation des filles et des garçons, des méthodes différentes pour l'enseignement des mathématiques et des sciences ainsi que pour l'amélioration des aptitudes physiques au moyen des sports, etc. Les programmes et les méthodes pédagogiques actuels auront une influence sur la nature de la population active pendant quelques décennies encore et il est coûteux et difficile de remédier à cela en modifiant les programmes. Il nous faut chercher à savoir comment les programmes scolaires sont établis, quels sont leurs rapports avec les marchés régionaux et nationaux du travail et de quelle manière ils s'adaptent aux besoins changeants de la population active. Il nous faut davantage comprendre la place tenue par les conseils scolaires dans la communauté, la sorte d'intérêts qu'ils représentent et le rôle joué par les divers groupes d'intérêt dans l'élaboration d'une politique éducative aux divers paliers administratifs.

Nous nous sommes également préoccupés des conséquences qu'auraient les changements des conditions économiques et sociales sur le rapport école-famille. L'organisation "salaire familial" de l'économie domestique a fait des femmes des travailleuses disponibles en tant que mères, en ce sens qu'elles complétaient le travail de l'école. L'organisation du travail éducatif à l'école en est venue à compter sur le travail complémentaire des femmes comme mères. Étant donné que davantage de femmes, soit en tant que membres de familles à plusieurs soutiens, ou en tant que chef de famille monoparentale, arrivent sur le marché du travail, elles ont de moins en moins le temps d'apporter un complément d'aide au système scolaire. Les changements économiques sont venus désorganiser une relation établie. Nous avons constaté qu'il était nécessaire de repenser les relations entre l'école et la famille. Il faut effectuer des recherches sur les conséquences de ces changements et sur la manière dont les écoles pourraient être réorganisées pour assurer quelques-unes des fonctions que l'organisation changeante de l'économie domestique n'est plus en mesure d'assurer.

3. Différents niveaux de recherche

Notre rapport devant être bref, nous n'avons pu vraiment aborder le sujet qu'au niveau de la macro-socio-économie. C'est pourquoi il importe de souligner la nécessité d'effectuer des recherches et des enquêtes à d'autres niveaux. Pour bien comprendre la situation des femmes dans l'économie canadienne, il est nécessaire de se lancer dans l'étude des processus qui interviennent aux niveaux microsocial et individuel. Par exemple, la ségrégation professionnelle des femmes limite ces dernières à une gamme plutôt restreinte d'emplois. On peut étudier ce phénomène comme un aspect d'une population active segmentée au

macroniveau. Il faut, toutefois, l'étudier également en fonction des différents types de division et d'organisation du travail au niveau de l'entreprise et des relations entre les travailleurs masculins et féminins à un moment où les femmes se mettent à occuper des emplois non traditionnels. Au niveau individuel, il faut se pencher sur les aspects psychologiques de la ségrégation professionnelle. Par exemple, quelles sont, pour les femmes, les incidences psychologiques découlant de l'obligation d'accepter un emploi auquel leur formation et leurs aptitudes ne les ont pas préparées? Quel effet cela a-t-il sur la perception qu'elles se font d'elles-mêmes et quelles conséquences cela a-t-il sur leur décision future de participer à la population active? Les hommes et les femmes ont-ils des styles de gestion différents et quelles conséquences cela a-t-il? Par ailleurs, dans le domaine éducatif, comment la répartition des filles par groupes de niveau dans les cours techniques, de mathématiques et de sciences naturelles s'intègre-t-elle à l'organisation même de l'école et influence-t-elle les méthodes budgétaires et de dotation en personnel? Au niveau psychologique, quels sont les effets socio-psychologiques concomitants de la répartition des élèves par groupes de niveau et quelles sont leurs conséquences sur la façon dont les filles choisissent une carrière? Comment les filles et les jeunes femmes réagissent-elles aux messages contradictoires qu'elles reçoivent actuellement sur ce qu'elles devraient être et faire une fois adultes? Compte tenu de la proportion croissante de familles à plusieurs soutiens et de familles monoparentales, quels sont les coûts psychologiques des conflits entre les exigences du travail à l'extérieur et au foyer -- le problème des doubles rôles? Dans quelle mesure la personnalité des femmes et leur attitude personnelle influencent-elles le choix des rôles ou la manière de vivre le stress causé par les conflits de rôle? Si les recherches effectuées sur les femmes et la population active canadienne doivent se traduire par des mesures pertinentes, il faudrait encourager la recherche à différents niveaux.

4. <u>Recherche axée sur l'élaboration d'une politique</u>

En préparant l'atelier de la conférence, nous avons déterminé quatre principaux centres d'intérêt en vue de l'élaboration et de l'application d'une politique concernant "les femmes et la population active canadienne". Pour chacun de ces centres d'intérêt nous avons constitué un groupe comprenant des praticiens dans le domaine ainsi que d'autres personnes intéressées par le sujet. Chaque groupe de travail a fait des recommandations propres à son sujet de recherches.

En faisant la distinction entre la recherche axée sur le sujet général des femmes et de la population active et la recherche portant sur les politiques et les méthodes, nous devrions souligner que nous ne considérons pas l'amélioration de la compréhension générale des relations, de la dynamique

et des processus historiques, tels qu'ils sont présentés à la section II:2, comme une entreprise purement théorique. Le groupe de travail chargé d'étudier les problèmes de recherche du gouvernement a souligné que ce dernier n'est habituellement intéressé que par la recherche axée sur des problèmes à court terme correspondant à son rôle qui est d'élaborer et d'appliquer des lignes directrices et des programmes. Il s'agit là d'une sérieuse lacune. En l'absence d'une politique de recherche à plus long terme visant à expliquer les relations et les processus fondamentaux de différents secteurs de la politique (par exemple, l'enfance et l'emploi), les lignes directrices souffrent de l'absence d'un contexte plus vaste de connaissances, elles sont basées sur des affirmations non vérifiées et il est difficile d'évaluer exactement leurs éventuels résultats. Ces observations sur les problèmes soulevés par les politiques de recherche du gouvernement ont souligné la pertinence de la politique de recherche axée sur l'acquisition d'une connaissance généralisée de la place des femmes dans l'économie, ainsi que sur celle de la recherche orientée vers des problèmes particuliers. A plusieurs reprises au cours de nos échanges, dans les groupes d'étude, nous avons soulevé grâce à l'utilisation de la méthode de Delphi, un certain nombre de problèmes de politique spéciaux sur lesquels la recherche pourrait être axée. Nous les avons résumés ci-après.

i. Nécessité d'effectuer des recherches portant directement sur la planification de la main-d'oeuvre (ceci est prévu en partie ci-dessus). Les sujets spécifiques de recherche sont les suivants: a) Etant donné la participation croissante des femmes à la population active, il faut effectuer des recherches sur les mesures visant à diminuer les taux de chômage (par exemple, sur les effets et l'efficacité des programmes de création d'emploi) etc. Le plein emploi, en tant que politique nationale, a été mis de l'avant comme une condition préalable essentielle et à long terme à l'élimination de la dépendance économique des femmes envers les hommes (Rose-Lizée). Pour que le cas des femmes soit pris en considération dans la formulation des politiques de plein emploi il convient d'effectuer au départ d'importantes recherches. b) Les conséquences de la récession sur l'emploi des femmes méritent également d'être étudiées. c) Il faut examiner d'autres structures d'emploi telles que l'horaire flexible, le partage de poste, le travail à temps partiel (avec avantages sociaux), etc.

ii. Abolition des obstacles traditionnels à l'accès des femmes à la plus vaste gamme possible d'emplois, afin de leur permettre d'accéder plus facilement aux emplois non traditionnels, aux postes de gestion et aux emplois professionnels: a) Il faut faire porter les recherches sur les obstacles qui retiennent les femmes. Les accords sur la formation de la main-d'oeuvre vont bientôt être renouvelés et ils devront l'être en fonction des recherches effectuées sur

les meilleures façons de promouvoir une plus grande participation des femmes au travail manuel qualifié. Il faut également axer les recherches sur la façon dont les gouvernements, les syndicats et les milieux d'affaires négocient les accords de formation. On accorde actuellement à ce secteur une très grande importance étant donné la pénurie de travailleurs qualifiés. Il faudrait examiner la possibilité de créer de nouveaux programmes permettant aux femmes d'améliorer leur formation. b) Il nous faut être capables de tirer parti de l'expérience dans l'établissement des programmes d'action positive ou d'égalité d'accès à l'emploi -- axer les recherches sur les différentes efficacités des programmes, sur les incidences de l'environnement organisationnel, etc. La discrimination est encore une pratique courante dans les méthodes d'engagement. Comment peut-on la combattre? c) Il faut enquêter sur les obstacles à un rendement efficace au travail, comme par exemple, le harcèlement sexuel. Comment ces problèmes peuvent-ils présenter un intérêt pour les syndicats et les amener à agir et comment aborder ces mêmes problèmes lorsqu'ils mettent en cause des femmes à des postes de gestion ou dans des activités professionnelles qui, de ce fait, ne sont pas protégées par un syndicat? d) Quelles sont les différences de qualifications entre les hommes et les femmes qui occupent des postes de gestion ou qui exercent des activités professionnelles et à quoi ces différences sont-elles dues? Comment modifier le système d'enseignement pour offrir de nouveaux débouchés aux femmes? Quelles améliorations apporter à l'orientation professionnelle et comment éliminer les propos et les attitudes sexistes des écoles et des établissements d'enseignement supérieur? Les femmes devraient être mieux représentées aux postes importants des universités et des collèges communautaires, particulièrement dans des disciplines telles que le génie et l'administration des affaires -- Quelle est la meilleure façon d'atteindre ces buts?

iii. Nécessité d'effectuer des recherches sur la répartition du travail chez la femme entre sa famille, l'éducation de ses enfants et son emploi. a) Il faut effectuer des recherches approfondies sur les nombreux aspects des soins à donner aux jeunes enfants -- quel rôle le gouvernement fédéral doit-il jouer dans les programmes d'aide à l'enfance? Il nous faut comparer ces programmes à ceux mis au point dans d'autres pays. Il nous faut également effectuer des études sur la meilleure façon de relier ces programmes aux processus éducatifs en général, sur les divers aspects de socialisation des divers types de programmes, sur la qualité de ces derniers et les formes d'organisation et de supervision les plus susceptibles de maintenir cette qualité. b) De plus, il faut prendre en considération le rôle spécial joué par les femmes dans l'éducation des enfants. Comment les hommes peuvent-ils être amenés à partager davantage les responsabilités des soins à donner aux enfants? Quelles

seront les conséquences de l'amélioration des conditions des congés de maternité? Faut-il penser en fonction des reponsabilités parentales et envisager le congé parental? Quelles dispositions, s'il en est, l'employeur prévoit-il pour le congé de maternité des femmes qui occupent des postes de gestion et qui, de ce fait, ne sont pas syndiquées? c) Il faut effectuer des recherches pour élaborer de nouvelles structures de travail afin de permettre aux femmes de se perfectionner. L'éducation des adultes en général prend une importance toute particulière pour les femmes et il faut se livrer à des recherches dans ce domaine pour évaluer la portée et la nature des besoins et trouver des solutions aux tendances qui se manifestent actuellement dans la population active.

iv. En ce qui concerne le principe à travail égal, salaire égal, nous avons déterminé deux secteurs d'étude: a) le premier porte sur la mise au point de mesures acceptables de la valeur du travail et b) le second, sur les problèmes liés à l'administration et à l'application des lois et règlements donnant à ce principe le statut de loi.

v. Nous nous sommes posé des questions au sujet de la prise en charge de la politique, en particulier par rapport au gouvernement. Nous avons soulevé le problème de savoir qui de l'individu ou de la famille devrait être considéré comme l'unité économique de base (Swan, Rose-Lizée) à propos des politiques fiscales, de sécurité sociale et d'assurance-chômage. Evidemment, à hypothèses différentes, résultats différents. On s'est également demandé comment d'autres principes pouvaient s'accorder avec l'objectif de la redistribution des tâches tout en améliorant également l'égalité économique entre les hommes et les femmes. Ceci demande une étude systématique (Swan). De plus, la possibilité d'étendre le principe de l'individu, plutôt que celui de la famille, comme étant l'unité économique de base pourrait être étudié relativement aux enfants considérés comme les éventuels bénéficiaires des paiements de sécurité sociale (Rose-Lizée). Le droit fiscal et familial, les programmes de sécurité sociale, tels les paiements du Régime de pension du Canada à l'épouse à charge, et les propositions visant à permettre aux femmes au foyer de cotiser au Régime de pension du Canada et à la Régie des rentes du Québec nécessitent d'être étudiés dans le but de promouvoir une plus grande indépendance économique des femmes, qu'elles soient mariées ou non (Rose-Lizée). Il faut évidemment soulever de tels problèmes politiques dans le contexte d'une plus grande compréhension des tendances générales du changement de la participation des femmes à la population active canadienne et de l'organisation changeante du ménage, résultant de processus économiques et sociaux sous-jacents.

vi. Nécessité d'effectuer des recherches sur les conditions de travail des femmes: a) dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité au travail. Des représentants de l'université et du secteur scientifique ainsi que des

représentants syndicaux devraient unir leurs efforts pour explorer les dangers du milieu de travail et présenter des rapports à ce sujet. Les syndicats locaux ont les données basées sur l'expérience, les scientifiques, la crédibilité et la capacité analytique nécessaires. Il faut également effectuer des recherches sur l'utilisation par l'employeur de l'analyse de rentabilité dans la prise de décisions sur la sécurité du milieu de travail. b) Il faut enquêter sur les conditions qui rendent l'emploi des femmes particulièrement vulnérable. On effectuera des recherches dans des domaines spéciaux comme le travail domestique, le travail à forfait (celui des préposés au nettoyage des immeubles), les agences de placement privées, les conditions du travail à la pièce et du travail à temps partiel, le harcèlement sexuel. c) Il faut effectuer des recherches sur les autres manières de calculer l'ancienneté -- professionnelle, de département, par unité de négociation -- et leurs incidences sur la vie active des femmes. Est-ce que le recyclage permettant des mutations latérales sera une caractéristique essentielle? Ce sont des domaines que l'on a sérieusement négligés, sur lesquels on possède peu d'information alors qu'il en faudrait beaucoup.